

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 5 NOVEMBRE 2024

Labellisation « Point Justice » de l'Espace France Services de l'île d'Oléron

La communauté de communes de l'île d'Oléron et ses 8 communes font évoluer leur offre de services pour renforcer l'accès à la justice de proximité de ses habitants. L'Espace France Services en obtenant la labellisation « Point Justice » devient un relais de l'information juridique et de la médiation.

Le Ministère de la Justice, par l'intermédiaire du Conseil Départemental de l'Accès au droit (CDAD) et en partenariat avec le réseau **France Services**, met en place un réseau de point-justice dans les départements de France, afin que l'accès au droit et à la justice de proximité soit facilités pour les personnes ayant à faire face à des difficultés juridiques ou administratives.

Ce mardi 5 novembre c'est au tour de l'**Espace France Services** de la communauté de communes de l'île d'Oléron, d'accueillir un nouveau point-justice du département, matérialisé par le logo officiellement apposé.

Une nouvelle permanence

Depuis son ouverture en 2021, l'**Espace France Service** (EFS) accueillait déjà :

- 1 permanence mensuelle d'un juriste de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL),
- 2 permanences mensuelles du conciliateur de Justice,
- 2 permanences mensuelles de l'Union Départementale des Associations aux Familles (UDAF) Budget.

Grâce à cette labellisation, depuis le 2 octobre, une permanence mensuelle supplémentaire assurée par un juriste du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Charente-Maritime est programmée le 1^{er} mercredi après-midi de chaque mois.

La prise de rendez-vous sera réalisée par l'EFS, lors d'un premier entretien téléphonique permettant d'analyser la problématique rencontrée, de conseiller et d'orienter au mieux l'utilisateur confronté à une difficulté juridique.

De la documentation sera présente à l'**Espace France Services de la CDC**, véritable relais d'informations juridique et de médiation.

- Pour plus d'informations contactez le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Charente-Maritime au 05 17 83 93 78,
- Pour connaître les modalités d'accompagnement de l'**Espace France Services** de l'île d'Oléron contactez le 05 46 47 65 00.

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**

www.cdc-oleron.com